

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

FUNÉRAILLES

DE

M. PAUL BEAUREGARD

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

Le mercredi 26 mars 1919.

DISCOURS

DE

M. MORIZOT-THIBAULT

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

MÉSSIEURS,

Sous l'empire d'une émotion profonde, je viens prononcer les dernières paroles devant un mort qui ne fut pas seulement mon confrère mais encore mon ami. J'avais, pour la première fois, rencontré Paul Beauregard, il y a plus de quarante ans, sur les bancs de l'École de droit. Nous occupions le même banc; nous suivions les mêmes cours; nous sollicitons les mêmes récompenses. Mais c'était lui et notre éminent ami Larnaude qui remportaient

INSTITUT
1919. — 9.

Bibliothèque Maison de l'Orient



165836

les plus grands succès. Après quatre années d'une existence studieuse, au cours desquelles nous nous vîmes tous les jours, nous nous séparâmes pour embrasser des carrières diverses.

Lui se destinait à l'enseignement et c'était bien à cette profession que l'appelaient, selon nous, sa parole élégante et facile et sa faculté naturelle de vulgarisation. Ces qualités lui valurent d'entrer, à vingt-sept ans, dans le corps enseignant de la Faculté de droit de Paris. Il y professait l'économie politique lorsque, en 1898, je le retrouvai dans mon quartier, où il venait briguer la fonction législative et il était depuis deux ans à l'Académie quand je vins l'y retrouver.

Je le vis au sein de notre Compagnie tel que je l'avais connu autrefois c'est-à-dire accueillant et modeste, obligeant et bon, et je dis serviable à l'excès parce qu'on abusa quelquefois, peut-être, de sa grande bonté. J'y retrouvai aussi, dans les discussions ou communications diverses, sa parole brillante, son esprit méthodique et lumineux, son talent particulier de vulgarisateur, qui s'étaient, à la fois, affirmés et élargis.

C'était bien un des représentants de l'esprit français. Comme certains de nos économistes, il n'avait pas tourné les yeux vers les méthodes allemandes ni condamné, dans nos traditions scientifiques, la marque distinctive de notre génie. Il s'irritait à la pensée de payer au vainqueur ce tribut spontané qui nous enlevait, dans l'imitation de méthodes étrangères, la qualité la plus précieuse de notre race. En la forme, il dépouillait la science de ses traits rébarbatifs pour ne lui laisser qu'une gravité douce. Si,

dans le fond, il n'ignorait pas les dangers de la généralisation, il savait que l'abandon de cette faculté maîtresse serait comme une capitulation devant la matière. S'il faut laisser parler les faits, il importe de les ramener aux lois supérieures pour leur demander des secrets qu'ils ne livrent que quand on sait s'élever au-dessus d'eux.

Nous avons parlé souvent ensemble du droit constitutionnel. La politique lui semblait l'une des plus belles parmi les sciences morales et il l'avait cultivée en théorie. Connaissant sa grande honnêteté, je savais bien qu'il était entré au Parlement non par intérêt mais par devoir. Il aurait rougi de voir dans la politique une source de profits; il ne songeait qu'à offrir à son pays le tribut de son expérience. C'est pourquoi on ne le vit ni à la remorque des puissants qui distribuent les faveurs ni à la tête des irréductibles qui rêvent de renverser les gouvernements pour s'en partager les dépouilles. Il appartenait au parti du juste milieu qui vit toujours la vérité s'il n'eut pas assez souvent l'énergie de l'imposer. La modération, par cela qu'elle se dégage de toute passion, est comme atteinte de faiblesse; mais aussi elle est comme une face de la justice qui consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû en respectant les droits de tous. Notre confrère était attaché à la République parce que la lutte contre la démocratie lui semblait un combat engagé contre une force traditionnelle et séculaire, partant invincible. Mais la république qu'il voulait était une république accueillante, ouverte à toutes les bonnes volontés et protectrice de tous les citoyens. Il protesta contre les mesures qui pouvaient inquiéter les habitudes

et les traditions des populations; il s'éleva contre les projets qui tentaient de diviser le pays en deux camps. La justice est comme le soleil. Elle luit pour tous.

Beauregard ne fut pas seulement un savant modeste, un vulgarisateur admirable, un député libéral mais encore un bon patriote. Avant la guerre, il eut la vision d'une France agrandie et régénérée. Quand la Patrie appela nos enfants à sa défense, il vit sans arrière-pensée partir ses deux fils. Il eut la fierté de voir tomber l'un d'eux à l'ennemi. Mais cette fierté, je le sais, ne va jamais sans une douleur profonde. En vain s'efforce-t-on de la dissimuler : le cœur pleure quand le visage reste impassible. Nous le vîmes bien à l'altération de ses traits. Déjà touché par la maladie, sa figure devint plus anguleuse, l'orbite se creusa et les épaules se courbèrent plus encore. « Je vais bien », me disait-il. Et, à l'expression de sa physionomie, j'eus comme le pressentiment qu'il allait bientôt retrouver son fils.

Que la douleur profonde causée par sa perte à sa famille et à ses amis s'atténue, du moins, à la pensée des joies que Dieu lui a réservées.

DISCOURS

DE

M. EUGÈNE D'EICHTHAL

MEMBRE DE L'INSTITUT

AU NOM DE L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

MESSIEURS,

L'École libre des Sciences politiques est frappée, elle aussi, d'un cruel deuil en perdant Paul Beauregard. Lorsqu'en 1910, Anatole Leroy-Beaulieu, alors directeur, lui demanda de remplacer le regretté Émile Cheysson dans la chaire d'Économie Sociale, Beauregard était en pleine illustration comme professeur à la Faculté de Droit, député, membre de l'Institut, et ses occupations étaient accablantes. Il accepta cependant la tâche que voulaient lui confier le Conseil et le directeur de l'École. Il avait la passion et les dons supérieurs de l'enseignement, et il eut vite conquis l'attention et la sympathie de ses nom-

•

breux auditoires de la rue Saint-Guillaume. Il enseignait là d'ailleurs des matières qu'il possédait à fond, non seulement comme juriste et comme économiste, mais pour les avoir en quelque sorte maniées en tant que député, à l'état de projets de lois longtemps discutés dans les Commissions ou dans les Chambres, souvent critiqués, quelquefois amendés sous l'influence des critiques des orateurs libéraux dont était Beauregard, souvent adoptés tels quels malgré ces critiques. Notre confrère suivait ensuite dans leur application les lois nouvelles, en constatait les défauts ou les lacunes, les abus qui s'étaient glissés dans leur mise en pratique, et dont plusieurs d'ailleurs, avaient été prévus lors des discussions; il constatait aussi avec une complète impartialité les tendances démocratiques inévitables auxquelles avait dû dans certains cas céder le législateur, aussi bien en France qu'ailleurs, et il appréciait ceux des apaisements sociaux qui étaient nés des réformes. Il apportait discrètement dans son enseignement les résultats de ces observations directes prolongées, et tout en analysant avant tout avec précision et sans rien laisser dans l'ombre les textes législatifs, il échauffait son exposé par le sentiment qu'il y traduisait de son contact permanent avec les réalités vivantes servies ou desservies par l'œuvre du législateur. De là dans son enseignement l'absence de sécheresse, l'animation de l'actualité, une grande ampleur de vues et d'horizon, toujours subordonnée cependant à l'étude stricte et détaillée des documents administratifs et parlementaires.

Beauregard s'était autant attaché à son cours que ses

élèves s'étaient attachés à lui. Que de fois pendant ces dernières années je l'ai vu revenir à sa chaire, après quelques semaines ou quelques mois de maladie, encore fatigué, maigri, et voulant, malgré tout, continuer son enseignement. Il l'avait repris cette année avec une pleine confiance apparente dans ses forces, confiance que nous ne partagions pas complètement en le voyant si atteint et luttant avec tant d'énergie, mais non sans dépérissement, à la fois contre le mal physique et contre la douleur d'un cruel deuil. Alité depuis quelques semaines, il nous faisait téléphoner régulièrement pour prévenir qu'il ne pouvait pas encore, malgré ses projets, remonter en chaire — puis tout dernièrement pour demander à être suppléé provisoirement de façon que ses élèves ne perdissent pas la fin du cours. J'ai encore, il y a quelques jours, reçu un mot signé de lui où il se préoccupait [de ce qui lui tenait tant au cœur. J'ai pu le rassurer et lui dire en même temps combien nous étions profondément touchés de son attachement à l'École, dont il nous avait donné tant de preuves. Au nom du Conseil d'administration, de la direction, des maîtres ses collègues, et de ses élèves, je dis du fond du cœur un adieu bien ému au professeur éminent, au savant et clair économiste, à l'homme politique éclairé et courageux dans ses opinions, éloquent dans la défense constante de la liberté, auquel nous apportons ici un dernier hommage. Il a été pour la France un de ses meilleurs citoyens, pour l'enseignement un grand maître, pour ses confrères un ami qui laisse parmi eux un vide très douloureux.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. MORIZOT-THIBAUT

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

A L'OCCASION DE LA MORT

DE

M. PAUL BEAUREGARD

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

Lu dans la séance du 29 mars 1919.

Messieurs,

J'ai adressé, il y a trois jours, au nom de l'Académie, un dernier adieu à la dépouille mortelle de Paul Beauregard, notre Confrère regretté. Comme il appartenait à d'autres de parler du professeur, du député et de l'écrivain, je me suis borné à rendre hommage aux qualités intellectuelles et morales qui l'ont conduit parmi nous : à son intelligence claire et élevée, à sa méthode simple et lumineuse qui avaient fait de lui l'un des vrais représen-

tants du génie français, à son esprit de modération qui l'avait conduit à la liberté; et avec cela, à sa bonté, à sa générosité et à son amour de la patrie.

Faut-il vous entretenir aujourd'hui du professeur? Vous aviez deviné sa maîtrise à sa parole brillante et aux connaissances approfondies et variées qu'il avait révélées à vos yeux. Il était venu à la faculté de droit de Paris pour suppléer Batbie dans la chaire d'économie politique. C'était le temps où cette matière n'était pas encore prise au sérieux. On lui contestait jusqu'à son titre de science et, bien qu'il vînt d'être introduit parmi les matières obligatoires, les étudiants ne voyaient dans cet enseignement qu'un cours « en sus ». Beauregard monta dans sa chaire. Il surprit d'abord les élèves puis il les charma. Ils vinrent en foule moins pour la matière enseignée que pour entendre le professeur qui leur apprenait à exprimer une pensée élégante dans un langage châtié. Puis ils s'aperçurent que l'économie politique était bien quelque chose et qu'elle ajoutait à l'étude du droit. Ils s'attachèrent à la nouvelle matière. C'est Beauregard qui avait fait ce petit miracle. Il le renouvela à l'École des Sciences politiques où l'appela la confiance du directeur. M. d'Eichthal vous disait, mercredi dernier, comment on y a gardé le souvenir de ses succès.

Que vous dirai-je de l'écrivain? Vous le connaissiez. Il avait, en 1886, présenté un mémoire au concours d'économie politique sur *la théorie du salaire et le prix de la main-d'œuvre*. Votre Compagnie, trouvant dans ses pages de réelles qualités de science et de style, lui avait attribué sur le prix du budget une récompense de 1 000 francs. Des

critiques mal avisés ont cru nuire à notre confrère en prétendant que ses facultés naturelles le portaient plus à la vulgarisation qu'à l'originalité. Ils oubliaient que la faculté vulgarisatrice n'est pas seulement le premier titre du professeur, mais encore que, liée au haut esprit de généralisation, il lui est donné quelquefois de faire des chefs-d'œuvre. Je voudrais que vous eussiez lu le petit livre que trois ans après, en 1889, Beauregard publiait sous le titre d'*Éléments d'économie politique*. Il dit, dans sa préface, qu'il le destinait à l'enseignement secondaire spécial. Les envieux le baptisèrent malicieusement du nom de « petit Beauregard ». Quoi! Faire un traité d'économie politique en un volume in-16 de 345 pages sans notes compliquées ou pédantes, sans ces aspects rébarbatifs ni ces expressions techniques qui cachent le vide de la pensée pour en simuler la profondeur! Quelle erreur et quelle chute! J'ai lu ce livre et, dans sa simplicité lumineuse, dans sa méthode parfaite, dans son adaptation rigoureuse au but qu'il poursuivait, je l'ai admiré presque à l'égal d'un petit chef-d'œuvre. Il aurait dû être dans toutes les mains. Mais il n'eut pas le succès qu'il méritait; car, je le dis à son éloge, son auteur n'eut pas le savoir-faire qui multiplie les éditions. Il est des gens qui, avec des écrits médiocres, ont eu l'habileté de se faire une réputation; lui ne savait que composer de bons livres.

Il y a encore, dans l'œuvre de notre Confrère, une partie féconde : il fut aussi un homme d'action. Il fit des conférences très applaudies; il écrivit pour le *Monde économique*, journal qu'il dirigeait, des articles hebdomadaires très remarquables; il professait au Conservatoire des Arts

et Métiers; il présidait l'Union formée pour la protection du commerce et de l'industrie. Le mal est que les simples discoureurs sont trop nombreux chez nous et qu'ils s'avisent de tout faire parce qu'ils ont l'audace de parler sur tout. Rien de durable cependant ne saurait être construit que par les ouvriers de profession. Mais il est bon que ces derniers soient conduits par un architecte. Réduits à eux seuls, les professionnels du commerce et de l'industrie courraient un certain péril qui serait de ne voir qu'à leurs pieds. Ils avaient demandé à Beauregard ce qui leur manquait, c'est-à-dire un horizon plus haut et plus large, une réminiscence des traditions, la vue des législations étrangères et la connaissance des effets produits. « Il était notre guide, a dit M. le député Louis Dubois, et, c'est un grand malheur qu'il ait disparu au moment où tout est à relever ou à refaire. »

Homme d'action, il le fut encore dans les manifestations diverses de sa fonction parlementaire. Il appartenait au groupe progressiste, mais il n'était inféodé à aucun autre parti car il voulait surtout servir la France contre les intérêts individuels de chacun d'eux. Notre pays a autre chose à faire qu'à écouter ces passions adverses qui, parlant au nom d'un passé qui n'est plus ou d'un avenir qui n'est encore que chimère, entretiennent des conflits où sombrent les entreprises viriles et les accords nécessaires au développement du progrès. Notre Confrère s'attachait à écarter tout ce qui nous divise pour ne garder que ce qui nous réunit. Et pour cela, je vous le disais l'autre jour, il avait pris pour guide une maîtresse qui ne trompe jamais, la liberté respectueuse de tous les droits. Voilà

pourquoi Beauregard monta toujours à la tribune pour la défendre. Qu'elle fût attaquée dans la personne ou dans la conscience de l'individu; qu'elle fût menacée dans l'École ou dans l'Église; qu'elle fût troublée dans les manifestations sociales et économiques, il parla pour elle avec modération, toujours avec éloquence et devint ainsi l'un des orateurs distingués du Parlement.

Voilà, en résumé, l'œuvre de notre Confrère disparu et, après avoir tenté de compléter par ces simples mots l'hommage que je lui ai rendu l'autre jour, je m'incline aujourd'hui, en votre nom, respectueusement devant sa mémoire.

Je lève, Messieurs, la séance en signe de deuil.



